



[Deuxième partie

**“ Prévention de
l’asthme
professionnel chez
les jeunes ”**



[Chapitre Sept]

Prévention de l'asthme professionnel chez les jeunes

INTRODUCTION ET MÉTHODE

Il existe peu d'études qui s'intéressent aux adolescents entrant dans la vie active au moment où ils commencent à se confronter aux risques professionnels. Cependant, en termes de prévention et de promotion de la santé des accidents et maladies professionnelles, ces études sont un préalable au développement de comportements de prévention.

Pour mieux cerner la perception du risque professionnel chez les jeunes, nous avons effectué, dans une première phase, une enquête auprès d'élèves de dernière année scolaire professionnelle et technique en Communauté française de Belgique. Dans une seconde phase, nous avons effectué un suivi de ces élèves durant les deux premières années de leur vie professionnelle. L'objectif de l'étude est d'évaluer la prise de conscience des risques relatifs aux maladies professionnelles et plus particulièrement à l'asthme professionnel, risques liés à la future profession de ces élèves (boulangerie, coiffure et métiers du bois). Les groupes de références à moindre risque d'asthme professionnel sont composés des élèves en boucherie et «vente-étalage», également suivis pendant une durée de deux ans.

La première année, 533 jeunes ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire auto-administré basé sur

- les résultats de l'étude qualitative préliminaire sur la perception des risques professionnels (Coppieters et al., 2001) ;
- le questionnaire de l'étude «Santé et bien-être des jeunes» pour les variables générales de la santé ;
- les questionnaires de l'enquête épidémiologique ECRHS I (European Community Respiratory Health Survey) et du protocole ISAAC (International Study of Asthma and Allergies in Childhood) pour étudier les facteurs de risque de l'asthme chez les adultes jeunes.

Parmi les élèves qui avaient accepté de répondre à une enquête ultérieure, 223 jeunes travailleurs ont renvoyé le deuxième questionnaire en 2002.

Les données ci-dessous portent successivement sur :

1. L'évaluation des connaissances et de la perception des risques d'asthme professionnel des élèves de dernière année d'enseignement.
2. Les plaintes de types allergique et respiratoire des élèves.
3. Les résultats du suivi longitudinal.
4. Le rôle de l'école dans la prévention des maladies professionnelles.

Ceci ne constitue qu'une partie des résultats de l'étude dont l'ensemble a fait l'objet d'une thèse (Coppieters 2003).

1. Connaissances et perception des risques professionnels des élèves

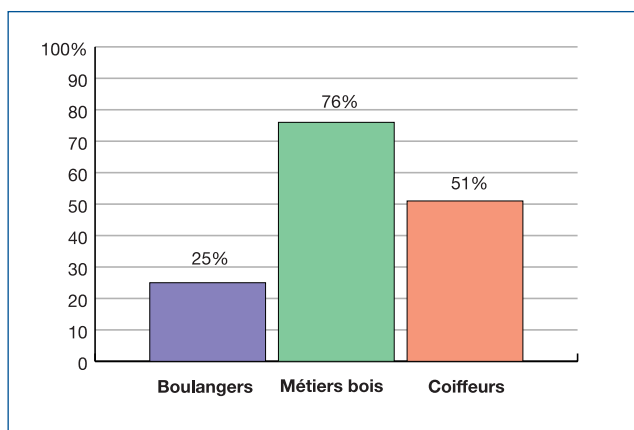
Parmi les élèves qui sont dans les dernières années d'étude, 62,0% des élèves des professions à risque d'asthme professionnel disent être conscients des risques professionnels liés à leur profession, contre 52,1% pour les professions à moindre risque. La différence entre les deux groupes est statistiquement significative

La différence entre les deux groupes est également significative pour la mention de l'asthme comme problème de santé lié à la profession : 18,8% des jeunes à risque contre 2,1% de ceux à moindre risque citent l'asthme comme une maladie professionnelle. La connaissance de mesures de prévention contre l'asthme professionnelle est observée parmi 42,1% pour les jeunes à risque contre 26,5% pour les autres.

Parmi l'ensemble des 533 élèves interrogés, 85% des jeunes ne pensent pas ou pratiquement pas aux risques que leur profession peut entraîner pour leur santé. Cette observation montre que les élèves sont peu sensibilisés au cours de leur formation scolaire aux risques professionnels en général et aux risques spécifiques de leur future profession.

Plus de 50% des jeunes savent qu'ils travaillent avec des produits nocifs pour la santé dans leur profession. Cependant, on observe que les boulangers se rendent moins compte que les autres qu'ils manipulent des substances qui peuvent être nocives pour leur santé. Les jeunes des métiers du bois sont les plus conscients de ces risques.

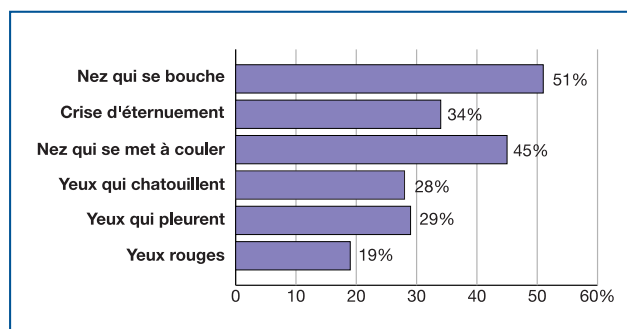
Graphique 7/1 : Répartition en % des élèves qui savent qu'ils travaillent avec des produits toxiques, en 2000.



2. Plaintes de type allergique et respiratoire des élèves

Les élèves des sections à risque de développer un asthme professionnel sur les lieux de travail (coiffure, boulangerie et métiers du bois) ont de nombreuses plaintes d'origine allergique dans leurs milieux de stages et de travaux pratiques, et cela avant même d'être entrés dans la vie active.

Graphique 7/2 : Répartition en % des symptômes de type allergique chez les élèves lors de leur travail pratique, en 2000.



▲ Parmi les élèves à risque d'asthme professionnel, un jeune sur cinq déclare des plaintes respiratoires de type sifflements dans la poitrine qui peuvent être des signes précurseurs de l'asthme. Un jeune sur 10 se réveille parfois avec une oppression dans sa poitrine. Ce symptôme peut annoncer un asthme futur. Ces résultats ne sont pas présentés (Coppieters, 2003).

12,6% des boulangers, 14,1% des coiffeurs et 3,5% des professions du bois ont déjà fait de l'asthme, contre 9,3% des bouchers et 7,4% des vendeurs. La proportion d'asthme déclaré chez les boulangers est celle que l'on observe dans la population adulte générale. Cependant, ces élèves vont rentrer dans une profession à risque d'asthme ou d'aggravation de leur asthme.

3. Résultats du suivi longitudinal

Plus d'un jeune sur 8 ont été confrontés directement ou indirectement à la problématique des accidents de travail lors de leur entrée dans la vie du professionnelle. Cela a aussi augmenté leur perception du danger lié à certaines machines ou produits utilisés (augmentation de 20,3% entre le milieu scolaire et la vie professionnelle).

Tableau 7/1 : Description de la **perception du risque professionnel chez les élèves (en 2000) devenus travailleurs (en 2002)** en % (n=223).



MESURE DE LA PERCEPTION DU RISQUE	2000	2002	
Perception de la sévérité :	%	%	▲
- Connaît une ou des personnes qui ont eu un accident ou un problème de santé lié à leur profession	55,7	67,8	▲
- Pense aux risques que sa profession pourrait faire courir à sa santé	61,1	60,6	▲
- Trouve que certain(e)s produits/ machines sont dangereuses	39,5	59,8	
Perception de la susceptibilité :			
- Croit que sa profession affaiblira sa santé par rapport aux jeunes du même âge	28,6	30,5	
- Croit qu'il développera une maladie ou un accident plus grave que la moyenne des maladies et accidents professionnels dans sa profession	17,5	17,0	
- A déjà eu un problème de santé ou un accident lié aux stages ou à la profession	31,3	35,5	▲
- Affirme que toutes les personnes ont le même risque d'attraper une maladie ou un accident de travail	56,3	36,6	▲
- Affirme que développer un accident ou une maladie professionnelle est une question de malchance	26,0	29,8	▲
Bénéfice de la prévention :			
- Affirme qu'il est facile d'adopter des mesures de prévention dans le milieu professionnel en général	56,6	52,6	▲
- Trouve qu'il existe un bon encadrement médical dans les milieux professionnels en général	36,6	21,4	▲
- Pense que ne pas adopter de mesures de prévention au travail augmente le risque d'accident / maladie professionnelle	77,1	78,6	▲

▲ = signification statistique

La perception de la susceptibilité se traduit, notamment, par le fait que 56,3% des jeunes affirment, lors de leur formation scolaire, que toute personne a le même risque de développer un accident ou une maladie professionnelle en général au travail. Ils ne sont plus que 36,6% à l'affirmer lorsque eux-mêmes ont une activité professionnelle.

Par ailleurs, près d'un jeune sur trois croit que sa profession aura un impact défavorable sur sa santé et près d'un jeune sur six pense qu'il développera un problème de santé sévère en lien avec sa profession. Ces deux proportions restent quasi identiques dans le temps.

Le rôle de l'école dans l'information des risques professionnels

L'asthme professionnel est la plus fréquente des maladies respiratoires professionnelles dans les pays industrialisés. Actuellement, plus de 140 professions sont concernées par l'asthme professionnel. La liste des agents incriminés, estimée à plus de 400 produits, est en croissance constante. Les substances les plus souvent mises en cause sont la farine et les isocyanates (peinture, plastique). Dans notre pays, les professionnels les plus exposés sont les boulangers, les coiffeurs, les carrossier-peintres pour automobile et les artisans des métiers du bois.

La formation professionnelle des jeunes doit servir aussi à l'intégration des mesures de protection individuelles dans la pratique professionnelle. En effet, en terme de prévention primaire, on peut soutenir l'hypothèse que la protection individuelle contre l'exposition (par exemple aux allergènes dans le cas de l'asthme professionnel), peut avoir un rôle très important.

Pour les élèves et travailleurs boulangers, cela consiste par exemple, à réduire l'empoussièrisme lié au contact avec de la farine, à assurer une ventilation efficace et à porter éventuellement un masque.

Pour les coiffeurs, la prévention primaire passe par l'aération correcte des locaux et l'utilisation de produits sous forme de gel, crème ou shampooing, moins susceptibles d'entraîner une pollution du lieu de travail.

Les stratégies de prévention doivent donc varier selon les technologies utilisées et la nature des substances nuisibles. Pour chaque profession, des mesures spécifiques doivent être appliquées.

La prise de conscience du risque professionnel semble de manière générale peu stimulée lors de la formation scolaire. Certains élèves, grâce à leur environnement familial, semblent plus concernés que les autres par une réflexion sur la relation entre santé et profession car ils peuvent raconter une histoire familiale d'accidents de travail ou de maladies professionnelles (Coppieters et al., 2001). La prise de conscience du risque professionnel est donc de manière générale faible parmi les élèves, voire nulle. Elle est très difficile à enseigner car cette préoccupation est très secondaire pour les élèves, même si elle varie d'une section professionnelle à l'autre.

Un programme de prévention repose non seulement sur la connaissance des risques, une perception correcte de ce risque en fonction de l'environnement mais aussi sur une connaissance de la réglementation et des normes vis-à-vis desquelles une profession ou une entreprise doit se mettre en conformité.

En regard de cette analyse, il faut définir des programmes de prévention adaptés aux différents risques, actuels et futurs, pour ces élèves et sensibiliser les enseignants des matières théoriques et pratiques à la manière de faire passer les messages de prévention.

Dans le cadre du travail sur la perception des risques d'asthme professionnel, un projet pilote d'éducation à la santé professionnelle a été développé pour les élèves en fin de formation professionnelle. Il consistait en séances d'information dans les écoles à partir d'un scénario pédagogique intégrant un outil multimédia (Coppieters et al., 2003). L'évaluation de ces séances d'information est résumée ci-dessous. Les résultats démontrent qu'il est possible de faire passer un message clair à la fois de manière ludique et efficace.

La majorité des élèves ont trouvé l'information satisfaisante ou très satisfaisante (tableau 7/2). Les informations sur l'asthme professionnel ont bien été reçues par les jeunes. Plus de la moitié ont été très satisfaits par le contenu, le reste des jeunes se déclarant satisfaits par les messages proposés. Une forte satisfaction se dégage par rapport à l'approche pédagogique et au support interactif proposé (un CD-ROM). Ajoutons que 90,2% des élèves interrogés ont trouvé que la durée de la séance (une heure de cours) était satisfaisante.

Tableau 7/2 : Répartition en % de la **satisfaction par rapport à la séance d'information**, son contenu et son approche pédagogique, (n=113)

	Satisfaction générale par rapport à la séance d'information	Satisfaction spécifique par rapport aux messages sur l'asthme professionnel	Satisfaction spécifique par rapport à l'approche pédagogique
Très satisfaisant	45,1 %	7,5 %	70,7 %
Satisfaisant	50,4 %	38,9 %	26,5 %
Un peu satisfaisant	2,7 %	2,8 %	2,6 %
Pas satisfaisant	1,8 %	0,8 %	0,2 %

L'évaluation de l'acquisition des connaissances sur l'asthme professionnel s'est fait entre autres en confrontant les résultats des pré-tests et post-tests des élèves (entrée et sortie obligatoires du programme interactif). L'analyse des scores des pré-test et post-test montre une nette amélioration des scores lors de la seconde évaluation. Si le score moyen du pré-test tourne autour de 62%, il monte à 93% lors du post-test. Ces résultats ne sont pas présentés. Ajoutons que les enseignants se sont approprié l'outil et exprimaient la même satisfaction que les élèves.

En guise de conclusion, une question éthique

De manière opérationnelle, les personnes souffrant d'une affection allergique ou ayant des antécédents d'asthme ou des antécédents sévères familiaux d'allergies ou d'asthme, ne devraient pas être exposées aux métiers connus pour provoquer de l'asthme professionnel. D'autres diront qu'on ne peut éloigner un élève d'une profession qu'il désire exercer sur la base d'un risque statistique. Aussi la question reste-t-elle ouverte quant à la manière de définir précisément les rôles de la santé scolaire (service PSE) dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, les enseignants et l'équipe des services PSE devraient informer les élèves sur les risques potentiels de leur profession future, sur les mesures de prévention de ceux-ci ainsi que sur les mesures réglementaires concernant les milieux professionnels spécifiques. Ajoutons qu'une attention particulière devrait être portée par la médecine du travail sur les conditions dans lesquelles les stagiaires effectuent leurs premiers pas dans le monde du travail et sur les mesures de prévention qui accompagnent ou non cette première expérience professionnelle.